

FEC



**Fédération des Entreprises
du Congo**

**DISCOURS DU PRESIDENT DU COMITE PROFESSIONNEL CAFE &
CACAO DE LA R.D.CONGO/FEC A L'OCCASION DE LA JOURNEE
INTERNATIONALE DU CAFE**

Célébrée à Kinshasa le 1^{er} Octobre 2017

*Excellence Monsieur le Directeur de cabinet du Chef de l'Etat ;
Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre des
Transports et voies de Communication ;
Leurs Excellences Messieurs les Membres du Gouvernement
Central ;
Monsieur le Conseiller spécial du Chef de l'Etat en charge de
l'Agriculture ;
Excellence Monsieur le Gouverneur de la Ville-province de
Kinshasa ;
Messieurs les Membres du Gouvernement Provincial de Kinshasa ;
Monsieur le Secrétaire Général à l'Agriculture ;
Monsieur le Directeur Général ad intérim de l'Office National du
café ;
Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et
Financiers ;
Chers Membres de la FEC exportateurs de café et cacao de la
République Démocratique du Congo ;
Distingués invités en vos titres et fonctions respectives ;
Mesdames et Messieurs ;
Auguste Assemblée ;*

Par l'occasion qui nous est offerte aujourd'hui, nous tenons
d'abord à remercier l'Office National du Café pour l'organisation
de ces assises commémoratives de la Journée Internationale du

Café, placées sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture.

Qu'il nous soit également permis d'adresser nos remerciements aux Partenaires Techniques et Financiers pour leurs appuis à différents niveaux en vue de la réussite de ces assises. J'ai cité : EASTERN CONGO INITIATIVE, ELAN et ESSOR.

En notre qualité d'Administrateur à la Fédération des Entreprises du Congo et du Président du Comité Professionnel de Café & Cacao, ainsi que Représentant personnel du Président National de la FEC, empêché, nous prenons la parole devant cette tribune car la Journée Internationale du Café constitue pour nous à la fois un appel et un défi lancé à tous les intervenants dans la chaîne de valeur des filières café & cacao.

Pour rappel, dans les années 1982 et 1990, notre pays exportait en moyenne 120.000 tonnes de café vert, robusta et arabica confondus.

Aujourd'hui, cette performance a sensiblement baissé au point que le pays exporte 9.985 tonnes en 2016 en moyenne pour une rentrée en devises de 18 Millions de USD, alors qu'un de nos pays voisins qui profite de la fraude du café congolais fait une exportation de 150.000 tonnes pour une rentrée de 500 Millions de USD par an.

Cette chute est due notamment aux facteurs ci-après :

1. Manque de financement au bénéfice des petits planteurs pour assurer l'augmentation de leurs productions ;
2. Multiplicité des perceptions sur le café et le cacao opérées par plusieurs services publics tant provinciaux que nationaux ;

3. Manque d'encadrement suffisant des producteurs par l'Office National du Café, surtout sur le plan agronomique, faute des moyens ;
4. Perte de qualité, et par ricochet, de bonne cotation des cafés congolais sur les marchés internationaux où ils se négocient à un différentiel négatif à la bourse de New York ;
5. Manque d'infrastructures routières et énergétiques ;
6. Lourdeur administrative pour les formalités à l'exportation, et ce, malgré l'institution du Guichet Unique Intégral du Commerce Extérieur qui a ajouté un coût supplémentaire de l'ordre de 110\$ par lot à exporter. Aussi, certaines formalités se font en dehors de ce guichet unique, ce qui prend trop de temps avec comme conséquence une incidence remarquable sur le prix de revient et la diminution de la marge bénéficiaire.

Comme si cela ne pouvait suffire, cette lourdeur administrative vient d'être accentuée par l'Arrêté Ministériel n° 012 du 25 août 2017 modifiant et complétant l'Arrêté N° 22 du 14 Juin 2011 relatif aux marchandises prohibées ou soumises à des mesures restrictives à l'importation et à l'exportation, par lequel le café et le cacao figurent parmi les marchandises soumises à l'autorisation préalable du Ministère en charge du Commerce Extérieur avant exportation et/ou importation.

Vous comprendrez, face aux problèmes et blocages énumérés ci-haut, ces facteurs ne contribuent nullement à l'amélioration du climat des affaires dans notre pays.

C'est pourquoi, au regard de nos expériences, nous proposons quelques pistes de solutions suivantes :

1. Matérialiser la volonté politique du Ministère en charge de l'Agriculture pour réunir les acteurs du secteur en vue de la

résolution de tous les problèmes qui rongent l'agriculture en général et les filières café et cacao en particulier ;

2. Grâce à l'appui financier de l'ESSOR, organiser les états généraux de l'agriculture. A ce sujet, nous pensons qu'il appartient au Ministère de l'Agriculture réunisse au tour d'une même table le secteur privé, les partenaires au développement ainsi que les services publics tant provinciaux que nationaux dont l'ONC, en vue d'un véritable partenariat, susceptible de booster et rendre compétitive l'agriculture congolaise ;
3. Financer l'agriculture en général en mettant en œuvre le Fonds National pour le Développement Agricole institué par la Loi n°11/022 promulguée par le Chef de l'Etat depuis le 24 décembre 2011 ;
4. Canaliser tous les fonds extérieurs qui viennent en appui au secteur agricole vers l'Office National du Café (ONC) par l'entremise du Ministère d'Agriculture. Ceci pour doter cet Office des moyens de sa politique agricole en vue d'assurer l'encadrement des acteurs et le plaidoyer en faveur de ces derniers pour la promotion du café et cacao congolais ;
5. Améliorer la qualité de cafés congolais pour une bonne cotation sur les marchés internationaux car la demande du café et cacao congolais est de loin supérieure à l'offre disponible aujourd'hui ;
6. Harmoniser les textes légaux et réglementaires en vue de la suppression de toute redondance dans les perceptions sur le café et le cacao pour ainsi améliorer le climat des affaires ;
7. Fournir les efforts nécessaires afin d'obtenir la suppression effective des taxes interprovinciales à répétition. Ici, une rencontre entre le Ministère national de l'agriculture, le Ministère de l'Intérieur et les Gouverneurs des provinces s'impose dans le but d'annuler les édits décourageant les exportations officielles des produits agricoles ;
8. Renforcer le partenariat public-privé en harmonisant les vues entre l'ONC et la FEC.

9. Relever le label du café et cacao congolais par la promotion de la consommation locale de ces produits.
10. Appuyer et encourager les acteurs du secteur dans la transformation des produits agricoles pour leur donner la valeur ajoutée.
11. Encourager les certifications biologiques et équitables qui sont demandées comme valeur ajoutée sur le marché international pour la protection de l'environnement et l'augmentation des revenus des petits producteurs.

*Distingués invités et vos titres et fonctions respectives ;
Mesdames et Messieurs ;*

Voilà en quelques lignes ce que nous considérons comme défis à relever pour l'augmenter la production, rester compétitifs et contribuer positivement à la balance commerciale du pays en vue de faire de l'économie congolaise une économie durable et prospère respectueuse de l'environnement, de la justice sociale et de l'équité. Telle est d'ailleurs la vision du Comité Professionnel Café&Cacao de la FEC.

*Que vive le café congolais,
Que vive l'Office National du café,
Que vivent tous les intervenants dans la chaîne des valeurs de
filiales café&cacao,
Que vive la FEC,
Que vive la République Démocratique du Congo.*

Nous vous remercions de votre aimable attention.

Emmanuel RWAKAGARA NZUNGIZE,
Administrateur à la FEC et Président du CPCA²
E-mail : rwakagara@yahoo.com